



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU
Mardi 01 septembre 2026**

Président de séance : Marcel Covello

Membres du Conseil Collégial présents : Jean Claude Lailliau, Marcel Covello, Jérôme Bouet, Stéphanie Burgun, Patrick Chancelier, Philippe Chansac

Absent excusé : Jean Luc Boileau, Franck Lachaume,

Adhérent invité : Patrick Tremault

Ordre du jour de la réunion :

- 1 Présentation du nombre d'adhérents et des comptes pour la période de mai 2026.
Point sur le nombre d'adhérents.
- 2 Préparation de l'exposition annuelle du Romo Photo Club.
- 3 Communication des informations sur le site internet du RPC
- 4 Communication sur l'actualité de l'atelier Numérique et ses incidences sur le RPC
- 5 Information sur les travaux préparatoires de l'AG 2026
- 6 Planning des interventions du RPC à la MAJO pour des groupes touristiques.
- 7 Forum des associations du samedi 05 septembre à la fabrique
- 8 Divers

1. Présentation du nombre d'adhérents et des comptes pour les périodes de juillet -Aout 2026

Au 30 Aout 2026, les mouvements des comptes sont les suivants :

Les recettes : 1353.64 €

Les dépenses : 135.58

Solde du compte courant : 1736.91 €

Caisse espèces : 74.13 €

Le livret association présente un solde positif de : 5429.93 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club au 31 Aout 2026 est de : **7260.97€**

Le 31 Aout 2026, le club compte 39 adhérents, à jour de leur cotisation.

2. Préparation de l'exposition annuelle du Romo Photo Club

A ce jour 32 adhérents sur 39 participeront à l'expo Annuel du RPC. 4 n'ont pas souhaité y participer, et 2 malgré les relances n'ont pas répondu. On peut se féliciter de cette participation très satisfaisante.

La commission photos se réunira le vendredi 18 septembre 2026 pour retenir les photos sélectionnées. Un document avec les tarifs sera envoyé à l'issue de cette réunion, à chacun, avec la ou les photos sélectionnées qui confirmera avant impression les éléments concernant le tirage, le format, si besoin de passe partout, de cadres en fonction du disponible et de l'intitulé de la photo. Ce document servira à la commission impression pour les tirages et la facturation.

Jérôme demande à l'invité d'honneur les photos qu'il souhaite voir sur les affiches, flyers et invitation afin que Katia réalise les maquettes qui seront transmises au Crédit Agricole qui vient de nous donner son accord pour les éditer gratuitement. Nous avons demandé 100 A4-50 A3-300 flyers-50 cartons d'invitations

Par ailleurs Katia est ok pour mettre à jour les dates pour les bâches de notre expo. Les photos seront numérotées pour décerner le prix des visiteurs et Sylviane s'est proposées pour réaliser le livret de l'exposition. Le directeur du musée étant parti et non remplacé c'est l'invité d'honneur qui décernera le prix de la photo de l'expo qu'il aura préférée.

Une rencontre lundi dernier avec les nouveaux responsables du musée, nous confirment qu'il n'y aura pas de changement pour la logistique et les clés par rapport aux années précédentes.

Les tableaux habituels des perméances seront à envoyer fin septembre.

Le buffet du vernissage sera alimenté par les adhérents.

3. Communication des informations sur le site internet du RPC

Suite aux problèmes rencontrés sur notre site internet et à la disparition de Pascal, un avis avait été demandé à Hugo Leroy qui avait été reçu par Franck et Jean Claude au local. Un devis a été envoyé et s'élevait à 1040 euros pour remettre le site à jour et régler le problème de piratage et autres nombreux dysfonctionnements. L'entretien annuel de la première année est offert afin de mesurer les consommations et envisager le paiement pour la seconde année qui se situerait aux environs de 300 euros maxi. Dans un premier temps il est demandé par le bureau de savoir combien coûterait un site neuf plutôt que de faire les modifications dans l'actuel. La réponse sera donnée lors de la réunion d'octobre pour prendre la décision définitive.

4. Informations sur l'atelier Numérique :

L'Atelier Numérique traverse des moments difficiles au niveau des membres de son conseil collégial qui semble créent d'énormes tensions et des polémiques dans lesquelles nous n'entrerons pas. Nous attendrons les décisions définitives sur leur devenir pour communiquer.

Le conseil a seulement statué sur un point ; les clés. Un des membres a exigé de Katia qu'elle lui remette les clés du RPC sans discussion. Elle lui a confirmé qu'avant de le faire elle interrogerait un membre du bureau. Sujet porté à l'ordre du jour de la réunion dont les membres ont refusé à l'unanimité cette demande ubuesque transmise à Katia. Polémique également sur le massicot qui appartient à 50/50 RPC et Atelier. Etant au forum des associations cette question sera traitée avec Fabienne Dolle (maison des associations samedi). Il n'y avait que Katia qui s'en servait. Pour le moment statut quo. Suite à la décision du refus des clés le membre « polémiste de leur conseil » a demandé à Katia le numéro de TEL de JC , ce qu'il a refusé dans de telles circonstances, et que le seul moyen de contact était l'adresse mail de notre club Pour le moment aucune nouvelle. Le dernier point à régler sera celui d'internet que nous partageons avec eux. Un abonnement au nom du club règlera tous les problèmes. Affaire à suivre.

5. Préparation de l'Assemblée Générale du RPC 2026

Notre Assemblée Générale aura lieu le 30 octobre 2026. Franck vous enverra dès le début octobre les traditionnels supports à compléter pour chacune des commissions et lui retourner pour qu'ils les intègrent dans la compilation globale.

6. Interventions à la MAJO pour les groupes touristiques :

Les Rendez-vous Majo auront lieu cette Année ls 09/09-16/09-23/09-30/09

De nouveaux venus se sont présentés suite au mail, Martine Dumarchi-Robert, Desiré, Thierry Vogensthal et les anciens, Patrick et Evelyne Tremault, Franck, Patrick Chancelier, Philippe Chansac, Jean Luc et Jean Claude

En l'absence de Jean Luc, Jean Claude se charge d'organiser les groupes.

1^{er} groupe : Robert, Patrick, Evelyne et Jean Claude

7. Divers :

1- une mini formation sera animée par Jérôme sur les IL (bouton de sur exposition et sous exposition) en début de séance lors de la projection du vendredi 02 octobre. Envoyer un mail d'information à tous les adhérents.

2.validation de l'achat d'un fond d'écran rose. Dépense environ 40-50 euros

3.mise en vente des calendriers collector du club à partir du 09 septembre 2026

4 achetés 1 gratuit. Les 5 = 56 euros. Prix de mise en vente 14 euros

5. changement des photos à Cine Sologne le jeudi 04/09 : Jean Luc, Jean Louis et Jean Claude s'en occupent

6. Vente d'un tube métallique à Thierry pour la somme de 10 €

7. A l'unanimité il a été décidé que la prochaine réunion du 03 octobre serait délocalisée aux Bruyeres de Serigny à Cour Cheverny dans un chalet au bord de l'étang s'il y a encore de l'eau !!!Le repas sera fourni par le traiteur habituel pour 18-20 euros. Le co-voiturage s'organisera au départ de Romorantin fixé à 18 heures

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 3 octobre 2026 sous la présidence de Jérôme.

L'invitée à cette réunion reste à définir.